



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 février 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le 02 février, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 25 janvier 2023, s'est réuni à la salle polyvalente de la Treille à Saint-Pierre d'Albigny en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 50

Nombre de membres votants : 57

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT	X		
Thierry	MARTIN (Suppléant)	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Benoît	LAISNEY (Suppléant)	DETRIER	X		
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE		S. DUPARC	X
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET	X		
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		

Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		JP GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE			X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. BOUVIER	X
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE		J. GACHET	X
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

13-2023 –MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Fabienne PICHON-DEGUILHEM

Le Conseil communautaire est saisi pour modifier le tableau des emplois.

Trois modifications sont proposées :

1. *Du fait de la fin de mise à disposition d'un agent de la Commune de Montmélian sur un poste d'adjoint technique au service enfance (centre de loisirs de la communauté de communes)*

La Commune de Montmélian a mis fin à la mise à disposition auprès de la Communauté de communes d'un agent qui intervenait sur un poste d'adjoint technique au centre de loisirs à Montmélian sur une durée hebdomadaire de travail de 7 heures.

La Communauté de communes ne peut plus pourvoir ce poste par l'intermédiaire d'une mise à disposition de personnel. Il est ainsi proposé de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet de 7/35^{èmes} pour pourvoir au remplacement de cet agent.

2. Du fait du besoin d'un poste de renfort sur le grade d'auxiliaire puéricultrice sur les structures multi-accueil

Pour des besoins de renfort sur les structures multi-accueil liés au remplacement d'agent à temps partiel de droit sur le grade d'auxiliaire puéricultrice de classe normale, il est proposé de créer un poste à temps complet de saisonnier sur ce grade et de supprimer un poste à temps complet d'adjoint technique saisonnier non pourvu.

3. Du fait de l'adaptation du tableau des emplois au grade d'un agent nouvellement embauché

Le poste de directeur(trice) du pôle service à la personne a été créé par délibération du 25 mars 2021 sur le grade d'attaché principal.

La nouvelle personne récemment recrutée, est titulaire du grade d'attaché territorial.

Aussi, il est proposé de modifier comme suit le tableau des emplois :

- Création d'un poste d'attaché territorial à temps complet.
- Suppression d'un poste d'attaché principal territorial à temps complet.

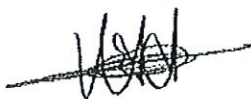
Le Comité social territorial a rendu un avis favorable sur cette proposition lors de sa séance du 26 janvier 2023.

Le Conseil communautaire est invité à délibérer pour :

- **CREER** un poste d'adjoint technique à temps non complet de 7/35^{èmes}
- **SUPPRIMER** un poste d'adjoint technique saisonnier à temps complet
- **CREER** un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale saisonnier à temps complet
- **CREER** un poste d'attaché territorial à temps complet.
- **SUPPRIMER** un poste d'attaché principal territorial à temps complet.
- **APPROUVER** le nouveau tableau des emplois ainsi modifié.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

